

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES 2021/2022

1. DEMANDES D'AMENAGEMENT (PAI – PAP – Aménagement examens – MDPH)

Afin d'accompagner au mieux votre enfant dans sa scolarité, nous devons recueillir les demandes d'aménagements scolaires. Il appartient aux familles de faire connaître au professeur principal et à l'infirmière :

- Les aménagements dont votre enfant a bénéficié les années précédentes (PAI, PAP, aménagements d'examens, dossier MDPH...)
- Votre souhait de renouvellement d'aménagements pour cette nouvelle année.

Merci de signaler toute demande d'aménagement **avant le 22 octobre 2021** en prenant contact avec l'infirmière Madame FORGEAT : tél. 03.85.81.03.75 mail : infirmierie@ecparay.fr

2. A REMETTRE LE JOUR DE LA RENTREE

1 photo d'identité récente à remettre au responsable de classe (pour le carnet de correspondance).

3. FOURNITURES

L'établissement n'assure pas la vente des fournitures scolaires. Le matériel nécessaire sera précisé le jour de la rentrée par les différents professeurs. Les cahiers et classeurs grand format sont préférables au matériel petit format. Concernant les calculatrices pour la classe de seconde (exigence d'un mode examen intégré), une commande groupée à tarif avantageux sera effectuée en septembre par l'établissement (**voir document ci-joint pour participer à cet achat groupé**).

Un carnet de correspondance sera remis à la rentrée par le lycée.

4. LABORATOIRE

Pour des raisons de sécurité, une blouse blanche à manches longues en **COTON** est obligatoire pour chaque élève (**marquée à son nom**).

5. EDUCATION PHYSIQUE

Pour éviter désordre et perte, chaque élève doit se munir d'un sac de sport solide.

Prévoir des chaussures d'intérieur, en plus des chaussures de sport, pour le gymnase.

6. RENCONTRES

- Une réunion par niveau est organisée en Septembre pour une première prise de contact.
- Des réunions parents-professeurs sont organisées par niveau à l'issue du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre.
- Les professeurs sont à votre disposition pour un entretien. Ils proposeront des moments où il est possible de les rencontrer.
Pour obtenir un rendez-vous, s'adresser au Secrétariat du Lycée.
- Le Directeur-Adjoint est également disponible sur rendez-vous.

7. CONGES 2021/2022 (ZONE A)

TOUSSAINT	Du vendredi 22 octobre 2021 (fin des cours) Au lundi 8 novembre 2021 (matin)
11 NOVEMBRE	Du mercredi 10 novembre 2021 (fin des cours) Au Lundi 15 novembre 2021 (matin)
NOEL	Du vendredi 17 décembre 2021 (fin des cours) Au lundi 3 janvier 2022 (matin)
HIVER	Du vendredi 11 février 2022 (fin des cours) Au lundi 28 février 2022 (matin)
PRINTEMPS	Du vendredi 15 avril 2022 (fin des cours) Au lundi 2 mai 2022 (matin)
ASCENSION	Du mercredi 25 mai 2022 (fin des cours) Au Lundi 30 mai 2022 (matin)
DEBUT DES VACANCES D'ETE	Jeudi 7 juillet 2022

8. CASIER VERROUILLABLE

1 casier verrouillable est mis à disposition gratuitement pour 2 ou 3 élèves, attribution réalisée par le responsable de la vie scolaire (prévoir 1 cadenas pour fermeture).

9. INTERNAT

Le jour de la rentrée, les élèves se présenteront directement à leur internat à partir de 7h30 : un SMS de confirmation du lieu d'internat (rue Pasteur ou rue Desrichard) vous sera envoyé fin août.

Une navette gratuite (transport de la GARE de Paray Le Monial aux LYCEES) est mise à disposition des élèves le lundi matin (départ 8h05 de la gare).

REPAS :

Les repas de midi et du soir sont pris au Restaurant scolaire des Lycées.
Pour tous, les petits déjeuners sont servis au sein de l'internat.

TROUSSEAU ELEVES INTERNES

Les Parents sont invités à fournir :

- * **1 traversin ou oreiller avec son enveloppe**
- * **1 alèse plastifiée pour lit de 1.90 m x 0.85 m**
- * 2 paires de draps (à changer régulièrement)
- * 1 ou 2 couvertures ou couette pour lit de 1.90 m x 0.85 m
- * 1 paire de chaussures légères (pantoufle, mule, etc...)
- * Nécessaire et serviettes de toilette

Ces articles doivent être marqués au nom de l'élève.

Pour fermer armoire et bureau de la chambre, il faudra se munir de 2 cadenas (diamètre maximum 0.7 cm) avec 2 clés chacun dont **une de chaque sera obligatoirement remise au surveillant de l'élève.**

Nous recommandons vivement aux élèves internes de ne pas apporter d'objets de valeur ni de somme d'argent trop importante, le lycée ne pouvant être tenu pour responsable en cas de vol.